

Communauté urbaine Dunkerque

Identification

- Nom de l'organisation :

Communauté urbaine Dunkerque

- Adresse :

Pertuis de la Marine - BP 85530 59386 DUNKERQUE

- Téléphone :

03 28 62 70 00

- Site Web : <https://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>

- Présentation :

La Communauté urbaine de Dunkerque est la première communauté urbaine volontaire de France. Elle a été créée par décret le 21 Octobre 1968. C'est à partir du 1er Janvier 1969, que ce nouvel établissement public se met au travail. Depuis cette date la Communauté urbaine de Dunkerque agit pour le développement de l'agglomération et le bien-être de ses habitants. L'agglomération est en 2015 composée de 21 communes et communes associées, qui couvrent une partie de la Flandre maritime et toute la façade littorale du département du Nord.

Les élus de la Communauté urbaine représentent le territoire au sein de diverses instances (Pôle Métropolitain, SCOT, GECT...). Ils travaillent pour l'avenir de l'agglomération en liaison avec nos voisins de la Côte d'opale, de la Flandre et de la Belgique. La CUD représente aussi l'agglomération dans les négociations avec l'État, la Région, le Département.

Contribution

- Participation aux instances :

Membre de l'Assemblée Générale

- Interlocuteurs :

BEYART Martial (VP Environnement et Energie)